Procès-verbal 17/18 - 3

Procès-Verbal du Conseil de Ligue – Samedi 02 Décembre 2017 à 09 h 30

Présents: Nico ANGENON, Jean-Jacques BRION, Gérard DUTOUR, Chantal HARDOUIN, Bruno SIMON, Thomas VALLEE, Gallien DELAGE, Stéphane LELONG, Philippe ROGER, André QUIGNON, Stéphane OLLIVIER, Jean Paul CHILON, Jacques MAUPU, Thierry QUETARD, Romain BARDIN, Morgan REGNIER

Invité : Nicolas METAIREAU

Excusés : Marie FRANSCISCO, Florian PHILIPPEAU, Jean Luc PACAUD, Bernard THIBERT, Michel CASY, Philippe LEBON, Adrien DODU, Gérard VIAL, François DEMARCHE, François REIGNOUX, Stéphane DE RYCKE

Invité Excusé : Nicolas GAUDELAS

\***1) Adoption du Procès-verbal du Conseil de Ligue du 21 Octobre 2017 et Retour sur le Procès-Verbal du Conseil de Ligue du 26 Août 2017 (C.C.N.S. - revalorisation salaires)**

PV du conseil de Ligue du 21 Octobre 2017 - Intervention de Stéphane LELONG : le compte-rendu semble ne pas refléter sa présentation ou ce qu’il souhaitait préciser. 15 votants : 3 abstentions, 12 oui.

PV du conseil de Ligue du 26/08/2017 : En effet un point n’a pas été clairement exprimé. Il est donc bien précisé que suite à une intervention de Gérard DUTOUR : L’augmentation des salaires sera prise lors des entretiens annuels en lieu et place de l’indexation automatique de la SMC par rapport à la C.C.N.S..

\***2) Informations du Président**

Le document est sur le site

**\*3) Assemblée Générale F.F.T.T.**

La liste des trois délégués a été envoyée à la F.F.T.T.. Les documents de l’AG fédérale sont en ligne sur le site de la Ligue. Jean Jacques BRION s’étonne qu’il n’y ait pas eu de note de synthèse ou de présentation comme c’était le cas avant car les documents présentés ne sont ni clairs, ni précis.

André QUIGNON donne ici quelques précisions sur les réunions des 3, 4 Octobre et 11 Novembre où les votes ont été difficiles, notamment sur l’augmentation des licences. La première proposition de 5 € a été refusée et le plan B de Guy LETROT a été adopté soit 2 € pour les licences traditionnelles, 1 € pour les licences promotionnelles jusqu’à junior et 0,50 € pour les licences jeunes (applicable en septembre 2018).

Salaire du Président : Ce dossier sera présenté à l’AG, ceci est prévu par les statuts mais n’a pas été clairement exprimé par le président actuel lors de sa candidature à la Présidence. La présentation n’est pas précise car pourquoi prévoir une convention avec l’INSEP, et non pas une rémunération directe du Président. Après une courte discussion, il est passé au vote.

15 Votants : 10 pour, 4 abstentions, 1 contre

Budget Prévisionnel : Sur le budget prévisionnel, ne figurent pas la Coupe du Monde, le salaire du Président, la refonte du SPID, ce qui semble curieux. Il est fait remarquer aussi que les fonds associatifs ne couvriront pas le prochain déficit annoncé ou supposé, d’où un budget prévisionnel très compliqué. La Coupe du Monde fait débat ainsi que l’ambiance qui semble régner comme le souligne Bruno SIMON sous couvert de Jean Jacques BRION qui estime que cela ne peut plus durer compte tenu des divergences de plus en plus grandes qui se font jour. Les deux précédentes éditions avaient fait recettes et dégagé des bénéfices. Certains évoquent le souhait de l’organiser sur un autre site, dans ce cas de combien est le dédit ? Autant de questions, et d’incertitudes qui font planer beaucoup de doutes. Cette année et ce compte tenu des frais de location de la structure un déficit est assuré. Une augmentation des licences serait donc envisagée. Un emprunt serait contracté auprès des ligues et comités. Il aurait été envisagé de vendre le siège ou une partie. Est-ce un réel projet ou une simple idée émise ? A l’inverse une réflexion est menée pour agrandir la salle du dernier étage pour accueillir l’ensemble du Conseil Fédéral au lieu de louer des salles supplémentaires. Beaucoup estiment que le budget manque de clarté et d’explication.

Jacques MAUPU pose une nouvelle fois la question du remplacement de Stéphane LELONG. La priorité a été donnée à l’Ile de France puis aux Pays de la Loire en 2018. Nous n’avons toujours pas perçu le complément de l’aide de 1500 € pourtant promis, mais d’autres ligues ont été dans le même cas. Le Président QUIGNON se charge de relancer le Président Fédéral et Jean René CHEVALLIER. Après ce long débat il est passé au vote.

15 votants : 0 pour, 0 abstention, 15 contre

**\*4) Plan de Performance Régionale**

Avant de présenter ce dossier Nicolas METAIREAU en profite pour faire un point sur la technique, les Eurominichamp’s, le critérium fédéral, les Opens de Slovaquie et de Portugal. Il rappelle les résultats et trouve que nos meilleurs ont du retard et que même si le niveau est correct au niveau national, les seconds couteaux souffrent et le niveau moyen diminue. Ce constat avait été rapporté lors de la précédente réunion et le manque de CTS n’est pas là pour arranger les choses. Aux Opens de Slovaquie et Portugal il souligne le bon comportement de nos jeunes.

Pour en revenir au sujet principal, pour Nicolas METAIREAU et Stéphane LELONG l’absence de CTS et le départ d’Hugo BERGER le 30 juin va compliquer la donne comme la fusion des régions. La mise en place du P.P.R semble difficile dans son harmonisation et sa mutualisation. L’idéal serait de s’appuyer sur un budget pluri annuel car la DTN prend moins de jeunes en sorties internationales. Pour les uns et les autres, mettre ce sujet à l’ordre du jour de Février serait une bonne chose mais en l’absence de CTS il n’y a pas d’urgence non plus. Le PPR associe le parcours d’accès à la performance au parcours d’excellence sportive. La Détection doit être au centre de ce dispositif et son cœur de métier alors qu’il n’y a pas de CTS. Il faut plus de lien entre les techniciens et les élus, il y a peut être une lassitude des ATD appelés à travailler sur différentes missions et politiques liées à leur propre poste. Il est nécessaire qu’il y ait plus d’interaction avec l’ETR. Lors de la prochaine ETR du 22 Décembre ce sera la principale thématique abordée pour que la détection soit au cœur de ce PPR. Le souci futur sera aussi de former des jeunes détectés comme dans le Nord où il est fait un véritable travail de fourmi où un salarié ne fait que de la détection. Les meilleurs jeunes détectés ne sont pas assez bien entraînés, les autres régions qui ont fusionné ou pas ont plus anticipé. Les CTD ont-ils les mêmes missions ? Pour Jean Paul CHILON et d’autres il est bien évident que non car les moyens comme la forme ne sont pas homogènes. De nombreuses questions font jour. Quelle place veut donner la Ligue à cette structuration ou restructuration ? Doit-on modifier les conventions d’objectifs, comment vont-ils répondre ? Pour l’écriture de ce projet il y a beaucoup de questionnement et plusieurs réunions seront utiles et nécessaires. Les commandes ne sont pas également suivies. Ecrire le projet idéal n’est pas compliqué, le mettre en action et moins simple. Pour Stéphane OLLIVIER, les demandes publiques ne favorisent rien, la détection se fait partout mais pas bien. Pour Gérard DUTOUR, que faudra-t-il mettre en place ? Comment accompagner ? Faut-il aller vers une plus grande mutualisation ? Stéphane LELONG estime que cette mission doit être régionale et la Ligue doit s’en donner les moyens. La déclinaison de la convention peut être revue en fonction des différents objectifs. Il faudra certainement réorganiser le rôle de l’ETR et sa place au sein du Conseil de Ligue. L’absence de CTS est une des problématiques majeures et nous devons nous en inquiéter, avoir une vraie stratégie pour des dossiers majeurs comme le Professorat et l’agrandissement de la salle du pôle qui est un enjeu majeur du PPR. Ce dossier pourrait être le sujet « débat » du prochain conseil de Ligue.

**\*5) Travaux du Siège et du Pôle**

Dossier en cours pour l’agrandissement du Pôle avec une demande de rendez-vous avec Marie France BEAUFILS (Vice Présidente de TOURS METROPOLE). Pour le siège le permis est déposé et les voisins ont jusqu’au 2 janvier pour un recours. Passé cette date, les travaux pourront débuter.

**\*6) Manifestations en cours-Points divers**

N1Messieurs BOURGES : 26/27/28/01/2018. Tout se met en place même si nous n’avons pas le CREPS. Plusieurs réunions utiles et nécessaires avec ce changement de lieu se sont tenues et nous devrions connaître une belle organisation pour un troisième tour qui est toujours important pour les derniers points des dernières qualifications des différents engagés.

Minicom’s CHARTRES : 28/29/30/12/2017. Un premier point est fait par Bruno SIMON qui donne quelques informations sur les demandes de subvention et de l’avancée de certains dossiers. Thomas VALLEE fait un compte rendu sportif par rapport au nombre de délégations, d’inscrits et d’équipes. Tous les comités inscrits à l’exception de deux ou trois viendraient avec un arbitre. Il leur en sera mis un à disposition, avec les frais logistiques à leur charge. Stéphane OLLIVIER, donne quant à lui quelques précisions sur la retransmission télé et le live prévus dans le cadre des 15 ans. Romain BARDIN réalisant un clip et une rétro de cette compétition.

Stéphane LELONG et Nicolas METAIREAU pose la question de la qualification de Salomé LEPOND, qui est « empêchée » de jouer car le Comité a décliné sa participation. Le Comité d’Organisation a décidé de ne prendre aucune inscription individuelle. Le cas sera vu la semaine prochaine pour qu’elle se rapproche d’un autre comité. La jeune mèroise ayant toutes ses chances de gagner son tableau. Compte tenu des relations qui existent entre le Comité et le Club de Mer, le problème demeure et André QUIGNON souhaite vivement une « vraie » réunion tri partite entre la Ligue, le Club, le Comité pour résoudre ces conflits de personnes. Gérard DUTOUR pose le problème d’une entente possible entre deux comités pour régler ce type de conflits et permettre aux meilleurs de jouer. Ceci pourrait être écrit en limitant à deux comités.

**\*7) Dotations Butterfly et Achats Mutualisés**

Dotation : Après l’appel téléphonique cet après-midi entre Christophe LEGOUT et Bruno SIMON, il sera fait un point précis sur la dotation Butterfly 2017, qui permettra notamment de mieux doter certaines manifestations. Des bases pour 2018 ont été jetées et ce par rapport au 50° et à diverses dotations matérielles.

Achats Mutualisés : 16 clubs ont demandé du matériel dans le cadre des achats mutualisés. Le dossier sera un peu plus long que prévu mais devrait aboutir. Le montant global est de plus de 28 000 €.

**\*8) Point sur la C.R.E.F. et Paiement des formateurs**

Jean Paul CHILON préfère être plus dans l’anticipation que dans l’action, pour mieux répondre aux attentes des différents acteurs. Une réunion est programmée le 07/12/2017 entre André QUIGNON, Romain BARDIN et Jean Paul CHILON pour déterminer quelques priorités et créer quelques outils. Il sera question de « l’indemnisation » des formateurs pour qu’il n’y ait ni disparité ni dérapages. Ceci rentrera dan la mise en place des nouveaux statuts des formateurs. Il n’y aura pas de changement des coûts et les Minimas de stagiaires passeront de 6 à 4 pour les formations d’arbitres et JA1. Il n’y a pas de minima pour les JA2 et JA3. Les clubs peuvent organiser leur propre session et en référer aux différentes instances pour mettre en place cette formation. Comme cela avait été demandé, les arbitres et J.A. dès qu’ils sont reçus seront validés dans SPID après avis des formateurs, le conseil de Ligue entérinant les listes dès qu’il se réunit. Ainsi celle présentée qui est en ligne sur la page dédiée au Conseil de Ligue est adoptée.

L’instruction du dossier DATADOCK est en cours …. mais c’est très compliqué et elle n’avance pas assez rapidement.

Jean Paul CHILON précise qu’il ne sera pas transmis aux stagiaires la présentation POWER POINT des formateurs. Après beaucoup d’échanges sur ce sujet, il a été décidé qu’une clé USB sera remise à chaque formateur qui y mettra les documents destinés aux stagiaires.

Formation SPIDMAN. Elle est demandée, pour celle concernant des Dirigeants nous sommes en attente de réponse d’Adrien DODU

Il sera lancé un sondage auprès des Arbitres Régionaux de la Ligue pour un meilleur suivi et connaître leurs attentes mais aussi pourquoi par exemple il y a un manque de candidats dans certains départements ? ou un manque de prestations des arbitres régionaux dits actifs?

**\*9) Point des commissions**

SPORTIVE : Jean-Jacques BRION précise que le Critérium Fédéral sera réformé comme les zones suite notamment à la réorganisation des ligues. Il fait un rapide historique des réformes successives. De nombreux échanges et travaux sont en cours, cependant et par rapport à la Zone Jean Jacques BRION souhaiterait connaître la position du Conseil de Ligue. Sommes nous favorable au maintien et donc à la formule actuelle ?

15 Votants : 2 abstentions, 13 pour ; 0 contre

TRESORERIE : Il est noté qu’il y a eu un peu de retard de saisie et d’enregistrement de chèques mais ceci est rentré dans l’ordre. Thierry QUETARD demande si le statut de Jean Robert REYNAUD ne pose pas problème. Il lui est répondu qu’il intervient dans son cadre légal et que nous n’avons aucune crainte à avoir. Il nous fait un compte rendu de la réunion Cap’Asso qui vient de se tenir à la région devant une assistance nombreuse et inquiète notamment par rapport à la suppression des emplois aidés. Il a été répondu par le Vice Président de la région que le Cap’Asso qui sera maintenu ne peut pas remplacer les emplois aidés. Nous rencontrons par ailleurs quelques problèmes de prise en charge des formations d’Hugo BERGER avec Uniformation. Isabelle suit ce dossier.

SECRETARIAT : Bruno SIMON donne les statistiques. L’on s’aperçoit que l’on est sur la tendance de l’an passé, même si parfois et selon les mois ce n’est pas vérifié. Suite à une réunion et à sa demande les rôles au sein du pôle secrétariat seront revus. Chantal HARDOUIN : gestion des salariés, suivi des comptes rendus de chaque commission et du conseil de ligue pour une meilleure réactivité et un avancement des dossiers plus rapide. Toutes les commissions doivent donc adresser chaque compte rendu à Chantal HARDOUIN.

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS : Président : Thomas VALLEE, Jean Jacques BRION, André QUIGNON, Bruno SIMON, Chantal HARDOUIN en sont les membres. Thomas VALLEE représentait la Ligue à une réunion fédérale. Des réformes sur différents dossiers sont à l’étude pour l‘horizon 2020. Une réunion serait à prévoir avec chaque comité.

En raison d’une réunion de famille le Président André QUIGNON doit quitter la réunion.

DEVELOPPEMENT : le rapport et les différents documents sont en ligne. Romain BARDIN pour développer certaines missions et cadrer aussi avec le 50° propose le recrutement de 7 volontaires en service civique avec 10 mois comme temps des missions. Un serait sur Salbris et les 6 autres mis à la disposition des Comités pour différentes missions. Après accord il doit monter le dossier auprès de la DRDJSCS.

La validation d’un livret d’accueil pour les nouveaux licenciés est décalée car la quantité est trop faible un prochain devis sera demandé pour 10 000 exemplaires. Il se pose des questions quant à l’accompagnement ? Un seul club, la SMOC a fait une demande. Cet accompagnement peut aussi évoluer dans son contenu.

AUTRES PRATIQUES – PUBLICS EMPECHES :

Gallien DELAGE se rendra à un rassemblement à DEOLS (36) le 02/12/2017. La Ligue devrait être un véritable relais car il est compliqué de réunir tous les athlètes sans véritable c/ordination vers les différentes structures. La convention avec la ligue de Sport adapté ne sera pas modifiée. On est dans l’attente d’une signature.

**\* 10) Question diverse**

Beaucoup se pose la question de la gestion du pôle et le devenir d’Hugo BERGER à la fin de son contrat CDD. Il ne sera pas renouvelé pour des raisons financières. Cela est lié aussi ou en partie avec le professorat et le recrutement d’un CTS, mais il est peu probable qu’il lui soit fait une proposition.

Fin de la réunion à 12 h 50

Prochaine réunion du Conseil de Ligue le samedi 17 Février 2018 à 09 h 30 à Salbris